



Les modalités de formation à l'ENA & MNC

Formations Informations	Temps complet	Temps partiel
Procédure de demande d'admission	Remplir le <u>fichier d'inscription</u>	Remplir le <u>fichier d'inscription</u>
Temps	1 an (Septembre à Août)	2 ans (Septembre à Août)
Nombre d'heures de formation	1495	1495
Estimation du nombre d'heures de travail fourni par élève (face à face + travail personnel)	4000	4000
Organisation des journées	Du lundi au vendredi (parfois repos le mercredi)	Samedi et dimanche (1 Week-End sur 2) + 5 stages par an
Plages Horaires	9h00-17h00 (suivant les cours, les horaires peuvent varier)	9h00-18h00 (suivant les cours, les horaires peuvent varier)
Frais de scolarité(en € TTC)¹	7350€ Ou 6982.50€ <i>Si dossier définitif déposé avant le 30 mars 2017</i>	4100€ /an Ou 3895.00€/ an <i>Si dossier définitif déposé avant le 30 mars 2017</i>
Demande d'équivalence et VAE (validation d'acquis d'expérience)	Se référer au <u>formulaire d'inscription</u>	Se référer au <u>formulaire d'inscription</u>
Modalités de paiement	<p>Suite à l'entretien avec le Directeur et à l'acceptation de votre dossier, après signature de votre contrat d'étude, Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement comptant le jour de l'inscription <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le jour de la signature du contrat, un acompte de 30% de la somme totale (non remboursable après le délai légal de rétractation de 10 jours), puis 11 mensualités à partir du jour de la rentrée <p><small>Nb : Des facilités de paiement peuvent être accordées (se renseigner auprès de l'école).</small></p>	<p>Suite à l'entretien avec le Directeur et à l'acceptation de votre dossier, après signature de votre contrat d'étude, Deux possibilités :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Paiement comptant le jour de l'inscription <p>Ou</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le jour de la signature du contrat, un acompte de 30% de la somme totale (non remboursable après le délai légal de rétractation de 10 jours), puis 20 mensualités à partir du jour de la rentrée <p><small>Nb : Des facilités de paiement peuvent être accordées (se renseigner auprès de l'école).</small></p>
Modalité d'annulation	<p>Si un étudiant ne participe pas à un cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les frais sont néanmoins dus ➤ le module n'est pas validé et il devra le repasser 	<p>Si un étudiant ne participe pas à un cours :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ les frais sont néanmoins dus ➤ le module n'est pas validé et il devra le repasser
Mémoire et Soutenance	Un mémoire doit être présenté et soutenu à un comité 3 mois après la fin de l'année acquise	Un mémoire doit être présenté et soutenu à un comité 3 mois après la fin de l'année acquise
Modalité d'acquisition du diplôme de naturopathie	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valider tous les tests du contrôle continu et du test final. ➤ Valider son mémoire et sa soutenance ➤ Avoir assisté à TOUS les cours ➤ Avoir réglé toutes les modalités 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Valider tous les tests du contrôle continu et du test final. ➤ Valider son mémoire et sa soutenance ➤ Avoir assisté à TOUS les cours ➤ Avoir réglé toutes les modalités
Date limite d'inscription	<p>Une réduction de 5% sera accordée si le dossier d'inscription complet et définitif est déposé 6 mois avant la rentrée en cours (hors financement par un tiers). Sinon, le formulaire d'inscription doit être envoyé au plus tard 2 mois avant le début des premiers cours. Les inscriptions reçues après la date limite seront acceptées si des places sont encore disponibles.</p>	<p>Une réduction de 5% sera accordée si le dossier d'inscription complet et définitif est déposé 6 mois avant la rentrée en cours (hors financement par un tiers). Sinon, le formulaire d'inscription doit être envoyé au plus tard 2 mois avant le début des premiers cours. Les inscriptions reçues après la date limite seront acceptées si des places sont encore disponibles.</p>

La formation professionnelle en naturopathie délivrée par l'Ecole ENA & MNC étant conforme aux conditions générales d'accréditation des écoles reconnues par Amavie, les élèves ayant suivi le cursus complet – programme de base + programme spécifique + stages – et ayant obtenu leur certification pourront être agréés par l'association Amavie en tant que praticien de santé (consultation libre sur le site www.amavie.org)

¹ En cas de financement par un tiers, nous consulter